



Prix de thèse



Signal, Image et Vision

Edition 2014

Décerné par le Club EEA¹, le GdR ISIS² et le GRETSI³

Appel à candidatures

<http://gretsi.fr/prix-de-these2014>

Date limite de soumission : vendredi 28 février 2014

Introduction

Pour promouvoir la recherche, renforcer la visibilité et encourager les études doctorales dans le domaine du Signal, de l'Image et de la Vision, le Club EEA, le GdR ISIS et le GRETSI, délivrent conjointement un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs.

Le montant du Prix est de 1 000 €.

Recevabilité des candidatures

Pour que la candidature soit recevable, la thèse doit :

- avoir été soutenue entre le 1er Septembre 2012 et le 31 décembre 2013 ;
- ne pas avoir été déposée en candidature à l'édition précédente du Prix ;
- avoir été préparée et soutenue dans une école doctorale accréditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur, sans exclure les thèses en co-tutelle ;
- être rédigée en français ou en anglais. Dans ce dernier cas, une synthèse en langue française d'au moins 30 pages devra accompagner le manuscrit ;
- avoir débouché sur la publication (ou l'acceptation à la date du dépôt du dossier) d'au moins un article dans une revue à comité de lecture ayant une audience internationale, le candidat étant premier auteur.

¹ Club EEA : Club des Enseignants en Electronique, Electrotechnique et Automatique (<http://www.clubeea.org/>)

² GdR ISIS : Groupement de Recherche "Information, Signal, Image, et viSion" (<http://gdr-isis.org/>)

³ GRETSI : Groupement de Recherche et d'Etude du Traitement du Signal et des Images (<http://gretsi.fr/>)

Critères d'évaluation

Le jury évaluera les travaux des candidats selon 5 critères :

1. le caractère novateur de la démarche ;
2. la qualité des résultats obtenus ;
3. l'importance des retombées pratiques ou des perspectives applicatives ;
4. la forme du document de thèse ;
5. la qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu.

Calendrier

- Date limite de soumission des candidatures : Vendredi 28 Février 2014 inclus ;
- Communication des résultats : Mai 2014 ;
- Remise du prix, le 19 Juin 2014 à Annecy, pendant le 54^{ème} congrès du Club EEA ;
- Présentation des travaux de thèse du lauréat au 25^{ème} colloque GRETSI (9-12 Septembre 2015, Lyon).

Soumission des candidatures

Les documents du dossier de candidature sont à déposer sous forme de fichiers PDF exclusivement sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2014>, à partir du 14 Décembre 2013.

Constitution du dossier de candidature et modalités de soumission

1. Dans un premier temps, le candidat doit déposer son document de thèse sur le serveur de thèses pluridisciplinaire TEL : <http://tel.archives-ouvertes.fr>. Ensuite, déposer les documents suivants sur le site <http://gretsi.fr/prix-de-these2013> ;
2. Un résumé en une page du travail de thèse ;
3. Une lettre de candidature signée ;
4. Un CV incluant la liste des publications et éventuellement des brevets ;
5. Les tirés à part du ou des articles de revue (3 au maximum) jugé(s) le(s) plus pertinent(s). Pour un article non encore paru mais accepté, joindre l'avis d'acceptation ;
6. Le rapport de soutenance et les rapports des rapporteurs ;
7. Une lettre de soutien du directeur de thèse ;
8. Une lettre du directeur de laboratoire du candidat.

Composition du Jury

Le jury est constitué des enseignants-chercheurs et chercheurs suivants :

- Hugues BENOIT-CATTIN, INSA de Lyon, CREATIS, Lyon ;
- Merouane DEBBAH, Supelec, Gif sur Yvette ;
- Jalal FADILLI, EnsiCaen, GREYC, Caen ;

- Cédric FEVOTTE, CNRS, Laboratoire Lagrange, Nice;
- Gersende FORT, Telecom-Paristech, LTCI, Paris ;
- Olivier HAEBERLE, Université de Haute-Alsace, MIPS, Mulhouse ;
- Dominique GINHAC, Université de Bourgogne, Le2i, Dijon ;
- Pierre GRANGEAT, CEA-LETI, Grenoble ;
- Sylvie MARCOS, Supélec, Gif sur Yvette ;
- Edwige PISSALOUX, Université Pierre et Marie Curie, ISIR, Paris ;
- David ROUSSEAU, CREATIS, Lyon ;
- Tadeusz SLIWA, Université de Bourgogne, Le2i, Auxerre.

Organisation du prix

L'organisation du prix de thèse est assurée par une commission, présidée en 2013 par Danielle NUZILLARD, et constituée de :

- Marie CHABERT, INP-ENSEEIH, IRIT, Toulouse ;
- Jocelyn CHANUSSOT, Institut Polytechnique de Grenoble, Grenoble;
- Caroline CHAUX, Institut de Mathématiques de Marseille (I2M), Marseille ;
- Emilie CHOZENOUX, Institut Gaspard Monge, Marne-La-Vallée ;
- Claude LABIT, INRIA, Rennes;
- Danielle NUZILLARD, Université de Reims Champagne-Ardenne, CReSTIC, Reims;